

L'Exécutif de Vevey rongé par des luttes intestines

Les critiques se cristallisent autour du municipal Michel Agnant. Le Canton devra arbitrer

Une des principales villes du canton qui demande une médiation pour gérer sa crise! La situation est exceptionnelle. Embourbée dans des conflits internes, la Municipalité de Vevey a préféré, mardi, faire appel à l'État. La préfète de Lausanne devra jouer les arbitres.

Dans son communiqué, Vevey évo-

Page 15

Médiation La préfète de Lausanne vole au secours de la Municipalité

Fronts Deux clans s'affrontent sur fond de dossiers épineux

que «le non-respect des règles régissant le fonctionnement d'un collège exécutif», mais aussi «des dysfonctionnements préjudiciables à cet organe, ainsi qu'à l'Administration communale».

On savait que deux fronts s'étaient créés au sein de la Municipalité et que la gérance des immeubles communaux

avait fait des étincelles. Aujourd'hui, des voix de tous bords pointent du doigt la personnalité de l'élu de Vevey Libre, Michel Agnant. Même son chef de groupe, Francis Baud, avance: «Nous avons découvert récemment de sérieux problèmes de communication et une certaine forme d'incompréhension de M. Agnant

concernant le bon fonctionnement d'une Municipalité.» Une cabale contre un élu que beaucoup disent atypique? Une cible trop facile alors que Vevey cumule les dossiers chauds?

Les deux municipaux de Vevey Libre, Michel Agnant et Jérôme Christen, s'exprimeront aujourd'hui devant la presse.

Médiation

Désunion

La Municipalité de Vevey, désormais en crise. De g. à dr.: Jérôme Christen (Vevey Libre), Lionel Girardin (PS), Élina Leimgruber (Les Verts), Michel Agnant (Vevey Libre) et Étienne Rivier (PLR). CHANTAL DERVEY



En crise, la Municipalité de Vevey appelle à l'aide

L'Exécutif est en proie à de profondes dissensions. Et déjà les critiques se cristallisent autour d'un homme, le municipal Michel Agnant. La préfète de Lausanne devra jouer les arbitres

Karim Di Matteo

La démarche est inhabituelle, d'autant plus pour une ville comme Vevey (*lire ci-contre*). La Ville d'images en appelle au Canton pour démêler les « tensions importantes » qui la minent. Son communiqué va jusqu'à évoquer « le non-respect des règles régissant le fonctionnement d'un collège exécutif et des tensions internes importantes » à même de générer « des dysfonctionnements préjudiciables à cet organe, ainsi qu'à l'Administration communale en général ».

Dans la foulée du courrier du 23 novembre à la préfecture du district Riviera-Pays-d'Enhaut, le Département des institutions et de la sécurité a fait appel à Clarisse Schumacher Petoud, préfète du district de Lausanne. Au bénéfice d'une formation en médiation, il lui incombera « d'aider la Municipalité de Vevey dans sa démarche ». « C'est une situation exceptionnelle », confirme la médiatrice, qui n'en dira pas plus.

Même si les cinq élus se refusent à tout commentaire, la rupture est bel et bien consommée entre deux blocs bien connus pour leurs rapports compliqués: d'un côté, la syndique Verte Élina Leimgruber, le socialiste Lionel Girardin et le PLR Étienne Rivier, de l'autre, les deux repré-

sentants de Vevey Libre, soit le député Jérôme Christen et Michel Agnant.

Une première escarmouche début novembre dans le dossier de la gestion de la gérance des immeubles communaux - aux mains de Michel Agnant - avait laissé entrevoir des fissures. Un communiqué signé du seul bloc majoritaire laissait entendre que Vevey Libre mettait à mal la sacrosainte collégialité des décisions municipales. Lionel Girardin considérait alors que « la relation de confiance est rompue ». « Depuis cette affaire, on sait que les votes en Municipalité se jouent à trois contre deux », relève Alain Gonthier (Décroissance-Alternatives).

Michel Agnant pointé du doigt

La plupart des conseillers communaux contactés pointent des problèmes relationnels. La personnalité de Michel Agnant serait notamment en cause. Connu pour son humanisme, mais aussi pour son profil politique atypique, il fut très bien élu en 2016 en devenant le premier municipal vaudois de couleur d'une grande ville. « On entend dire qu'il a sa vision des choses et que si on s'en écarte, il a tendance à hausser le ton, même quand une décision a été prise à la majorité », rapporte Bastien Schobinger (UDC). Dans un Législatif ça va, au sein d'une Municipalité,

non. » Plus grave, la majorité de Vevey Libre partagerait cette analyse, selon Francis Baud, chef de groupe: « Nous avons découvert récemment de sérieux problèmes de communication et une certaine forme d'incompréhension de M. Agnant concernant le bon fonctionnement d'une Muni-

Une situation rare pour une Ville

● Une Municipalité qui demande l'aide de l'État pour sortir de ses querelles intestines? La démarche est « assez rare », commente la chargée de communication du Département des institutions et de la sécurité (DIS), Laurence Jobin. « Plus souvent, le préfet est sollicité pour ses bons offices, dans le but de débloquent des situations touchant les autorités ou leurs relations avec des tiers, par exemple. » Histoire de mettre un peu d'huile dans des rouages grippés, simplement. Les quelques cas récents de médiation entre élus ne concernent en outre pas des villes de la taille de Vevey. En 2016, l'affaire du municipal de Saint-Sulpice - suspecté de mobbing avant d'être réhabilité - avait détérioré les relations entre les

membres du collège. Au point que cet été, la cheffe du DIS, Béatrice Métraux, avait proposé à la Commune la médiation de la préfète Clarisse Schumacher Petoud, celle-là même qui va tenter d'apaiser la pétaudière veveysanne. L'intervention a porté ses fruits à Saint-Sulpice, au prix toutefois d'une certaine opacité dans la résolution du conflit, ce que certains citoyens déplorent.

À Gressy en 2008, l'échec de la médiation avait conduit à la démission en bloc de municipaux, laissant une seule personne en place. Même situation à La Chaux, il y a deux ans, où l'édile « rescapé » avait quant à lui été démis de ses fonctions par l'État, qui avait mis le village sous régie. **V.M.A.**

Contacté pour répondre à ces critiques, Michel Agnant n'a pas donné suite. Patrick Bertschy (PLR) considère « qu'il n'est pas forcément fait pour un Exécutif », mais pointe bien davantage la dynamique d'ensemble: « Il y a un manque clair de leadership au sein du collège municipal. »

Bastien Schobinger pense plutôt qu'il y a « trois leaders (Jérôme Christen, Lionel Girardin et Élina Leimgruber) à forte personnalité et de partis différents. Chacun veut mettre sa politique en avant. » Jean-Marc Roduit (PDC) estime carrément « qu'ils semblent continuellement en campagne, alors qu'on a besoin d'un Exécutif qui gouverne ».

Autocritique nécessaire

Antoine Stubi (Les Verts) regrette que ces bisbilles écartent les élus des vrais débats de fond dans une ville qui ne manque pas de dossiers chauds. Comme lui, Caroline Gigon (PS) salue tout de moins la démarche d'un appel à un tiers pour arbitrer. Pour Patrick Bertschy encore, « il ne s'agit pas d'une crise insurmontable, mais chaque municipal doit faire son autocritique ». Jean-Marc Roduit craint au contraire « que la médiation ne suffise pas ». Alors quoi? Une démission? Une élection complémentaire? Pour plusieurs observateurs, le scénario est probable, même si certains assurent que Michel Agnant ne lâchera jamais son siège. Pour Alain Gonthier, « les paris sont ouverts sur combien de municipaux arriveront au bout de la législature ».

Michel Agnant et Jérôme Christen ont annoncé qu'ils communiqueront ce mercredi.